



CERTAINS VEULENT VOUS VENDRE LE MONDE ENTIER ...
NOUS VOUS PROPOSONS NOTRE SPÉCIALITÉ :
LE MARCHÉ ALLEMAND !



NOS PRESTATIONS FRANCO-ALLEMANDES

- Nous accompagnons votre développement commercial sur le marché allemand
- Nous hébergeons votre entreprise en Allemagne
- Nous vous conseillons sur les sujets juridiques, fiscaux, comptables, liés aux ressources humaines
- Nos événements : Connecti, journée de l'emploi franco-allemand et Le Congrès

NOS MOYENS :

110 personnes présentes dans nos locaux à COLOGNE, BERLIN, PARIS ET LYON



VILLA FRANCE

Centre d'affaires franco-allemand
Haus der deutsch-französischen Wirtschaft

PRÉFACE



La Journée de l'emploi franco-allemand donne aux demandeurs d'emploi germanophones et francophones l'opportunité prometteuse de rencontres en personne des entreprises allemandes et françaises, qui recrutent dans de nombreux domaines en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens. Elle représente une initiative ciblée de nos deux pays pour la création et le développement du marché du travail franco-allemand. Le salon est aussi l'occasion d'un échange fructueux entre les entreprises, dont un grand nombre possède des filiales et autres formes de coopérations industrielles dans le pays voisin. L'économie européenne a plus que jamais besoin d'un tel engagement des acteurs de l'emploi, qui dessine des perspectives professionnelles concrètes pour nombre de personnes. Ce droit fondamental de l'Union doit en particulier faciliter l'accès au marché du travail européen pour les jeunes diplômés, qui se trouvent aujourd'hui face à une situation économique incertaine. Au cours de ces dernières années, beaucoup de jeunes en France et en Allemagne, ouverts à la mobilité géographique, montrent un intérêt profond pour l'autre pays ainsi qu'une forte volonté de s'y intégrer. Le salon de l'emploi franco-allemand leur offre la possibilité de développer un réseau de contacts précieux.

C'est aussi une belle occasion de démontrer la confiance mutuelle dans l'économie du voisin, au moment où l'Assemblée nationale débat sur le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Ce projet de loi contient un vaste ensemble de réformes ambitieuses et courageuses, au

bénéfice de l'activité économique, rendant les procédures moins nombreuses, plus faciles et plus rapides, sans diminuer les protections ou les droits essentiels. En tant que parlementaire et également ancien cadre d'industrie, je suis persuadé que les réformes du gouvernement français auront les résultats escomptés pour le rebond industriel du pays et contribueront ainsi à la relance de l'emploi. Cette politique ne pourra cependant pas produire ses effets si elle n'est pas liée à une initiative en faveur de la croissance en Europe. En ce sens, avec la Commission européenne présidée par Jean-Claude Juncker, la France et l'Allemagne doivent unir leurs forces pour remettre l'Europe sur le chemin de la croissance et de l'emploi – un défi pour les gouvernements aussi bien que pour les entreprises. Les deux pays entretiennent déjà des relations économiques étroites : l'un est le principal partenaire commercial de l'autre. Près de 3000 entreprises françaises sont implantées en Allemagne et ce chiffre est peu ou prou identique dans l'autre sens. Le rassemblement d'environ 60 entreprises, recrutant sur 700 postes, le 6 mars au salon de l'emploi franco-allemand, contribuera sans nul doute à une intégration économique toujours plus approfondie, à de meilleures possibilités d'emploi et de carrière et à de nouvelles perspectives de mobilité.

Pierre-Yves Le Borgn'

Député des français de l'étranger circonscription Allemagne, Europe centrale et orientale